LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE PARIS SUD

LE PRESIDENT DU CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Vu le Code de l'éducation

Vu le décret n° 83-975 du 10 novembre 1983 modifié
relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu le décret du 12 juin 2014
portant nomination du président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision Inserm DAJ2013-110 du 6 juin 2013
relative aux unités de recherche et autres formations de l'Inserm ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n°920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision n° 050043DAJ du 10 octobre 2005 modifiée relative au suivi et à l'évaluation des unités et des chercheurs relevant du CNRS ;

Vu la décision n° 100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Vu les avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique;

Vu l'avis émis par le comité scientifique ou le comité d'évaluation et le conseil de laboratoire de chacune des unités, lorsqu'ils existent ;

Sur proposition du ou des directeurs d'institut concernés ;

Vu l'accord des partenaires ;

DECIDENT

Article 1 : Il est créé, pour une durée de 4 ans, une Unité Mixte de Service intitulée : « UMS Institut Paris-Saclay d'Innovation Thérapeutique (UMS-IPSIT) ».

Article 2 : Cette Unité est référencée pour l'Inserm : US 031.

Article 3 : L'Unité exercera son activité dans les locaux situés :

Faculté de Pharmacie, Université Paris Sud
5 rue Jean-Baptiste Clément
92296 CHATENAY-MALABRY

République française
Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale
101, rue de Tolbiac 75654 Paris Cedex 13
Tél.+33 (0)1 44 23 60 00 Fax +33 (0)1 45 85 68 56

Article 4 : L'Unité est administrativement rattachée, pour l'Inserm, à la délégation régionale de Paris XI.

Article 5 : Monsieur Rodolphe FISCHMEISTER est nommé directeur de l'Unité pour la période allant du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2018.

Article 6 : La présente décision prend effet à compter du 1er janvier 2015.

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE

INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE
REPUBLIQUE FRANÇAISE
I.N.S.E.R.M.

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE PARIS SUD

UNIVERSITÉ PARIS SUD
Professeur Jacques BITTOUN
Président de l'Université Paris-Sud
PRÉSIDENCE
91405 ORSAY cedex

LE PRESIDENT DU CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

République française
nstitut National de la Santé et de la Recherche Médicale
101, rue de Tolbiac 75654 Paris Cedex 13
Tél.+33 (0)1 44 23 60 00 Fax +33 (0)1 45 85 68 56